

Traduction non officielle

**PRÉSENTATION DE LA CANDIDATURE DE L'AMBASSADEUR
REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ESPAGNE AUPRÈS DE L'OIAC
M. FERNANDO ARIAS**

La Haye, 13 juillet 2017

Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs les Représentants Permanents, Messieurs les délégués,
Bonjour à tous.

C'est un honneur pour moi d'avoir l'opportunité ce matin de m'adresser à vous pour présenter ma candidature au poste de Directeur Général de l'OIAC.

L'Espagne au cours d'une longue histoire, a appris à être un pays de paix, de médiation, de dialogue et d'entente. **Grand défenseur de la diplomatie multilatérale**, l'Espagne est fortement engagée dans le multilatéralisme efficace. C'est en servant mon pays, que je me suis formé dans cette école, grâce à de nombreuses années d'expérience dans la gestion administrative, la diplomatie bilatérale et multilatérale.

Les deux années, 2015 et 2016, pendant lesquelles l'Espagne a occupé un poste au sein du Conseil de sécurité constituent un exemple récent de l'engagement de l'Espagne dans le domaine multilatéral.

Lors de ces deux années, l'Espagne a contribué très activement à la formation de décisions dans le cadre de la non prolifération et le désarmement, en présidant les trois Commissions du Conseil de Sécurité liées à la non prolifération des armes de destruction massive.

C'est ainsi que le 15 décembre 2016, sous la Présidence espagnole au sein du Conseil de Sécurité, la résolution 2325 (2016) a vu le jour par l'unanimité de ses membres. Cette Résolution couronne la Révision Globale de la résolution 1540 dans le domaine de la non prolifération et la lutte contre le terrorisme.

L'Espagne va aussi contribuer activement à la commémoration du vingtième Anniversaire de la Fondation de l'OIAC, à travers l'organisation de deux conférences qui se tiendront à Madrid le 25 septembre prochain.

Travailler au service d'une Organisation comme l'OIAC, qui a commémoré son vingtième Anniversaire, qui s'est vu décerner le Prix Nobel de la Paix et qui a déjà détruit 95,7% des armes chimiques déclarées par les Etats parties, comporte une **grande responsabilité morale et professionnelle**.

Comptant avec 192 Etats parties, **l'universalité** est un horizon à atteindre dans les années qui viennent.

Dans ce large cadre de travail, le nouveau Directeur Général devra remplir des tâches qui seront consacrées aux priorités suivantes:

- Dans les prochaines années, l'OIAC devra s'adapter progressivement pour passer d'une étape où la destruction des armes chimiques a été la principale tâche à un nouveau stade où la **prévention de la réémergence** à travers la vérification de l'industrie chimique sur la base de l'Article VI, sera au coeur des buts à atteindre. La quatrième Conférence d'examen de 2018 constituera une opportunité clé pour décider l'avenir de cette organisation.
- Il est indispensable que l'OIAC conserve la **capacité solide de vérification-inspection** pour mener à terme les tâches de destruction non achevées, faire face aux éventuels amendements d'Etats parties de leurs déclarations ainsi que la destruction des arsenaux de nouveaux Etats parties.
- Dans la nouvelle étape, il faut conserver et améliorer la **préparation pour conduire des activités qui ne s'encadrent pas dans les activités de routine**, comme par exemple les missions d'assistance rapide (RRAM) et les missions d'établissement des faits (FFM).
- Il faudra aussi garder la capacité nécessaire pour **continuer la récupération des armes chimiques abandonnées, enfouies ou les armes chimiques anciennes** et la vérification de leur destruction.
- Il y a quelques semaines j'ai eu l'occasion de visiter le complexe de destruction d'armes chimiques à Haerbaling, dans la province du Jilin, en Chine du Nord-Est. Les travaux de collaboration de la Chine et du Japon méritent le plus grand respect et soutien si on tient compte de l'admirable effort économique et humain que les deux pays poursuivent.
- **L'application de l'article VII de la Convention** continuera d'être une tâche permanente dans l'agenda du Directeur Général. 150 Etats Parties ont déjà adopté une législation nationale pour l'application de la Convention; or, 42 ne l'ont pas fait encore.
- Certains Etats parties auront encore besoin d'assistance pour leur aider à rédiger les lois pour appliquer la Convention au niveau national. Le Secrétariat technique va continuer à collaborer dans ce domaine qui constitue une des plus grandes priorités.
- L'application de la Convention précise, au-delà des lois, de la technologie appropriée.
- Pour réaliser les tâches de prise et analyse d'échantillons, les inspecteurs et experts des laboratoires précisent des **meilleures connaissances scientifiques et de la technologie la plus moderne**. L'OIAC doit être capable de **retenir les connaissances cumulées** et d'y insérer les éléments les plus modernes dont jouit la science et la technologie.
- Le laboratoire de Rijswijk est une pièce clé. L'OIAC doit être en mesure de **promouvoir la croissance du réseau de laboratoires désignés, particulièrement en Amérique Latine et Caraïbes et en Afrique**.
- Dans ce sens, le Conseil scientifique consultatif est très utile et il convient de le renforcer.
- De nos jours, beaucoup de produits chimiques sont le résultat de la moderne biotechnologie. Or, leur production est difficile à contrôler. Par ailleurs, les nouvelles technologies appliquées à la chimie rendent plus difficile le contrôle des produits qui en résultent. A tout ceci s'ajoute le fait que l'information qui circule sur internet aide à produire ou obtenir des produits chimiques dangereux.

- Plus les inspections de l'industrie jouiront de qualité, le moins de possibilités d'emploi de produits chimiques avec des fins contraires à la Convention.
- **Dans le cadre du mandat de la Convention** il s'agit de la contribution que l'OIAC et les Etats parties font à **la lutte contre le crime organisé et le terrorisme.**

Le **contrôle des produits chimiques** doit porter sur la **l'intégralité du cycle chimique**, y compris la gestion des émissions et des déchets, par ses **effets sur l'environnement.**

L'OIAC devra **continuer à coopérer avec d'autres organisations internationales** dans ce domaine. Le Directeur Général et l'équipe du Secrétariat Technique ont un rôle de premier ordre, que je compte renforcer si j'ai l'honneur de mériter votre confiance et d'être élu Directeur Général.

La lutte contre le terrorisme nécessite de la participation d'un grand nombre d'autorités nationales et internationales. L'Organisation des Nations Unies est la seule à pouvoir coordonner cette tâche au niveau mondial. Elle l'a déjà fait avec plusieurs résolutions du Conseil de sécurité, avec le comité 1540 et avec l' "Equipe Spéciale de lutte contre le terrorisme" (CTITF). L'OIAC travaille très étroitement avec ces deux derniers.

En abordant le terrorisme, permettez-moi d'exprimer mon souvenir et ma sympathie avec les **victimes** du terrorisme ainsi que toutes les personnes qui ont souffert une attaque aux armes chimiques. Si je mérite être élu Directeur Général je dévouerai tous mes efforts à les aider.

Le 26 avril dernier, lors de la commémoration du vingtième Anniversaire de l'OIAC, j'ai eu l'occasion de rencontrer deux personnes, ressortissantes d'un grand pays qui a souffert une attaque chimique il y a des années. Ces personnes, qui furent soignées en Espagne, me montrèrent des photos de leurs blessures, j'en ai été profondément touché.

Le travail en **Assistance et Protection** (Article X) et en **Coopération** (Article XI) contribuera aussi à une **gestion responsable des produits chimiques** dans les pays en voie de développement. La **quatrième phase du Programme pour l'Afrique** (2017-2019) est un bon projet qui comptera avec tout mon soutien, si je travaille pour l'Organisation.

Les activités de **sensibilisation** déjà entamées renforcent les idées précédentes et contribuent au **rayonnement de l'OIAC**. Le DG et son équipe devront continuer à participer aux conférences et aux réunions pour diffuser les activités de l'OIAC, ses travaux et ses fins. Le Comité consultatif pour l'éducation et la sensibilisation aura une grande utilité à cette fin.

Dans ce même but, le Bureau d'affaires publiques de la Division de Relations extérieures devrait, à mon avis, être renforcé car les Technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que les réseaux sociaux permettent que l'organisation soit un acteur global.

Gestion du Secrétariat technique et activité propre du Directeur Général:

La **budgetisation basée sur les résultats** est un outil de planification très efficace étant donné qu'il fournit un schéma très clair de la situation de l'organisation. Ceci permettra de **bien structurer les dépenses avec la croissance nominale zéro** qui est prévue pour les années à venir.

Quand au Système de Planification des Ressources Institutionnelles (ERP), au fur et à mesure qu'il sera appliqué, il déclenchera des économies.

Si je mérite votre confiance pour être élu Directeur Général, en ce qui respecte les ressources humaines, je suivrai avec une attention particulière **la gestion pour le maintien et le développement des connaissances** et les questions d'**égalité entre hommes et femmes**. Je consacrerai tout mon intérêt et mes efforts à ces questions. Je m'occuperai aussi de veiller à ce **que la représentation géographique équitable soit aussi large que possible** ainsi que le personnel se caractérise par son **intégrité et sa compétence** à la hauteur des tâches qui leur sont confiées.

L'OIAC vit une étape de réadaptation et de tensions pour des raisons que vous connaissez tous.

Dans ces circonstances, le Directeur Général en même temps que **gestionnaire**, devra agir comme médiateur, amiable compositeur, en fournissant des idées, des renseignements précis et les orientations nécessaires que demanderont les Etats parties.

Le Directeur Général, tout en étant **impartial**, utilisera le marge dont il jouira pour être facilitateur, en s'intéressant de manière identique aux légitimes intérêts de tous et chacun des Etats parties, car en favorisant l'harmonie et le consensus nous sommes tous gagnants, y compris l'Organisation. **Tout en défendant la Convention et son intégralité**, le but sera celui d'atteindre des **accords bien négociés adoptés par consensus**. Voilà le triomphe du multilatéralisme, c'est à dire, de tous les Etats membres.

Je vous remercie.